

# La CECD à la rescousse de Moisson Montréal

L'industrie de la construction est en pleine mutation. De plus en plus, les clients sont préoccupés par l'état de l'environnement. Attention, cependant : constater que le milieu du bâtiment doit adhérer au mouvement qui se dessine en faveur du développement durable est une chose, l'amener à y emboîter le pas en est une autre.

C'est là qu'entre en jeu la Coalition énergie et construction durable (CECD), mise sur pied par des organismes issus de l'industrie de la construction : l'Association de la construction du Québec (ACQ), l'Association des entrepreneurs en maçonnerie du Québec (AEMQ), l'Association des gestionnaires de parcs institutionnels du Québec (AGPI), l'Association d'isolation du Québec (AIQ), l'Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie (AQME) et la section québécoise du Conseil du bâtiment durable du Canada (CBDCa).



Cette Coalition s'est donné le mandat de promouvoir l'efficacité énergétique dans une perspective de développement durable pour les bâtiments de plus de 50 ans dans les secteurs institutionnel, commercial et industriel (IC/I). « Ensemble, nous avons décidé d'unir nos efforts pour sensibiliser les divers paliers gouvernementaux, les propriétaires et les gestionnaires d'immeubles à investir dans la modélisation des bâtiments existants qui peuplent une large partie du parc immobilier du Québec. Comme les vieux bâtiments ont été construits selon des codes de construction dépassés, ils sont très énergivores. Il y a donc beaucoup à faire pour les remettre à niveau », déclare Linda Wilson, présidente de la CECD et directrice générale de l'AIQ.



D'emblée, les membres fondateurs de la CECD ont convenu de réaliser un projet pilote avec l'ensemble de l'industrie de la construction. « Le projet pilote doit d'une part entraîner pour le client des économies d'énergie, une diminution de sa production de gaz à effet de serre et une réduction de ses coûts opérationnels. D'autre part, il doit permettre de soutenir les efforts d'économies énergétiques dans le marché du bâtiment existant. Ce projet de démonstration sera ensuite validé pendant au moins trois ans afin de démontrer son



efficacité », affirme Denis Brisebois, trésorier de la CECD et directeur général de l'AEMQ.



Tant qu'à réaliser un projet pilote, pourquoi ne pas en faire bénéficier un organisme à but non lucratif engagé socialement ? Le bâtiment de Moisson Montréal, la plus grande banque alimentaire au Canada, semble tout désigné. « En matière d'efficacité énergétique, l'édifice de Moisson Montréal est l'exemple type des bâtiments industriels construits dans les années 1950. D'une superficie de 333 000 pieds carrés, le site permet aussi la cohabitation simultanée de plusieurs équipes. Il faut également dire qu'avec une facture d'énergie annuelle avoisinant les 130 000 \$, l'édifice offre un fort potentiel d'efficacité énergétique, en plus de représenter un défi technique intéressant », soutient Roch Bérubé, secrétaire de la CECD et conseiller Qualification, qualité, exportation de l'ACQ.



En juin 2006, une équipe chevronnée d'experts composée de conseillers énergétiques, d'architectes, d'ingénieurs, de manufacturiers de matériaux, d'entrepreneurs de la construction et d'un concepteur de logiciels de gestion s'est jointe à la CECD pour réaliser ce projet en utilisant la méthode de conception intégrée. Dès la première

rencontre, cette méthode a permis un échange d'expertises très variées qui a donné une résultante étonnante. « La CECD est d'avis qu'une fois les travaux complétés, des retombées économiques jumelées à une qualité de vie améliorée seront très rapidement perceptibles. Nous estimons réduire la consommation d'énergie de plus de 40 % par rapport à ce qu'elle aurait été si aucune mesure d'efficacité énergétique n'avait été intégrée », déclare Jacques Lagacé, vice-président de la CECD et vice-président Innovation et projets majeurs de Bouthillette-Parizeau.



« C'est un véritable cadeau du ciel pour Moisson Montréal. Ça ne pouvait pas arriver à un meilleur moment dans l'histoire de l'organisme. Nous devons réduire nos coûts d'exploitation, question d'offrir le meilleur rendement possible à l'égard de la générosité des individus et des entreprises qui nous soutiennent. L'argent qui sert à acquitter notre facture énergétique élevée, comme c'est le cas actuellement, n'est pas affecté à la bonne marche de notre mission première », lance Johanne Thérout, directrice générale de Moisson Montréal, très fière que l'organisme devienne un modèle à suivre sur le plan de l'économie d'énergie.

Association de la  
construction du  
Québec

Association des  
entrepreneurs en  
maçonnerie du  
Québec

Association des  
gestionnaires de  
parcs immobiliers  
institutionnels

Association  
d'isolation  
du Québec

Association  
québécoise pour  
la maîtrise  
de l'énergie

Conseil du bâtiment  
durable du Canada,  
section du Québec



Membres fondateurs de la CECD